

Franceville : les autorités et le recensement général de la population

Nadège ONTOUNOU
Franceville/Gabon

UNE mission conduite par le directeur général de la statistique, Pierre-Claver Mfouba, a sensibilisé, le 2 août dernier, les élus locaux de Franceville et les personnels de commandement du Haut-Ogooué, sur le recensement général de la population et des logements (RGPL) 2023, en présence du gouverneur Jacques Denis Tsanga. L'opération de cartographie censitaire, démarrée il y a quelques jours dans l'Estuaire, va se poursuivre sur tout le territoire national avec le déploiement des agents cartographes, pour circonscrire les secteurs de dénombrement qui vont servir au recensement général de la population et des logements (RGPL) 2023. Les autorités locales ont pour mission de mobiliser leurs administrations respectives pour la réussite de l'opération qui passe par la mise à disposition des salles de formation et de quartiers généraux et, partant, l'adhésion des populations aux activités du RGPL prévues pour décembre 2023. Organisé tous les 10 ans, le RGPL va connaître une innovation cette année avec l'introduction des supports numériques (tablettes et équipements électroniques) pour saisir les données qui seront synchronisées automatiquement avec des serveurs centraux basés à Libreville. "Les recensements se faisaient sur des formulaires à remplir au stylo, mais avec les technologies de la communication et de l'information, nous avons des moyens numériques pour collecter l'information d'enquête plus efficacement. 5 000 agents recenseurs seront formés et équipés pour avoir la localisation exacte de chaque édifice, car nous recensons aussi les infrastructures et les structures", a expliqué Pierre-Claver Mfouba.



Les autorités locales et les agents sensibilisateurs sur le RGPL.

AVIS

GRANDE PHARMACIE DES FORESTIERS

La Direction Générale de la GRANDE PHARMACIE DES FORESTIERS invite Madame **KEYI Edwige**, employée dans notre officine depuis le 18/09/2007 en qualité de Vendeuse en Pharmacie et absente de son poste depuis le 04/08/2023, à bien vouloir se présenter à son poste au plus tard le 11/08/2023. **16071**

EDUC SERVICES

Conseille, oriente et facilite les démarches aux étudiants voulant continuer leurs cursus dans de grandes écoles au Gabon ou à l'étranger. Contacts : 077.64.77.50/065.22.50.74 **15694**

GRANDE PHARMACIE DES FORESTIERS

La Direction Générale de la GRANDE PHARMACIE DES FORESTIERS invite Madame **OPAPE TOUGNIZOUN Lynda**, employée dans notre officine depuis le 26/07/2018 en qualité de Caissière et absente de son poste depuis le 31/07/2023, à bien vouloir se présenter à son poste au plus tard le 11/08/2023. **16070**

MAIRIE DE LIBREVILLE

A l'occasion de la célébration du 63ème anniversaire de l'Indépendance du Gabon, notre pays ce 17 août 2023, et sur instructions du Chef de l'Etat, Son Excellence **ALI BONGO ONDIMBA**, Président de la République, la ville de Libreville doit changer-de visage et offrir une meilleure image.

A cet effet, le Maire de la Commune de Libreville rappelle à l'ensemble de la population et des opérateurs économiques, résidant dans ladite Commune, qu'aux termes des dispositions de l'article 2, de l'arrêté n°001/2000 du 1er février 2000 portant règlement sanitaire d'hygiène et de salubrité publique pour la Commune de Libreville, chaque propriétaire ou locataire de terrain bâti ou non bâti a l'obligation d'entretenir les sols qu'il occupe, en parfait état de propreté. Ceci jusqu'aux limites mitoyennes de la concession, y compris les trottoirs, les caniveaux ouverts ou découverts, la chaussée seule restant à la charge de la ville.

Il leur est demandé également de procéder au ravalement des façades des bâtiments, commerces et/ou habitations, conformément aux dispositions de l'arrêté n°001/PE/CL/SG/DGAAJ/DR du 1er avril 2004 complétant celles de l'arrêté n°001/CL/SG/DGAAJ/DR du 1er février 2000 précité.

En tout état de cause, et sous peine des sanctions prévues par la réglementation en vigueur, tous les citoyens et opérateurs économiques suscités sont invités à l'observation desdites mesures.

Le présent communiqué tient lieu 'de mise en demeure. **16087**

AVIS DE DÉCÈS



Monsieur **SOLISSA Antoine** et famille, les familles des feus **LIMBOUGHOU Daniel**, **LIKOLE Alphonse**, **LIYOKO Émilie**, **LIBONDET Laurent**, **NGOMBÈNGOMBÈ Hilaire**, ont l'immense peine d'annoncer le décès de Madame **BINGOUMA Jacqueline**, retraitée de l'ASECNA, leur compagne et fille, survenu le lundi 7 août 2023 à Libreville des suites d'une affection médicale. La maison mortuaire est établie au domicile familial de l'école publique d'Ambowè. **16073**



Les famille des feus **OUTOU BOUKOUYA**, **MABOUKOU PASSAKA**, **LEWOLO OMVOUNA**, **BAKOKO MIKOMBA** ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Franceville, Moanda et Boumango, le décès de leur fille, nièce et petite-fille,

Mme **KITOUA Flavienne** veuve **MIKOMBA**, survenu à Libreville le 06 Août 2023 des suites d'une affection médicale.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **16077**



Monsieur **Joseph Landry MAVOUNGOU NDONG BITEGHE**, son épouse et ses enfants ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Libreville, le 4 août 2023 de leur frère, beau-frère et oncle, **Simon Wilfried NTOUTOUME EMANE**. **16092**



Les clans **YONGU** et **BADUMBI**, Les enfants et petits-enfants des feus Pasteurs **Marc DIVINGOU Jean MBADINGA**, les familles de feus **Jean Paul MOUNDOUGUE**, **Léonard BADINGA**, **M. André DIVINGOU** ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu, frère, père, oncle et grand-père **Charles DIVINGOU**, survenu à Libreville le 27 juillet 2023 des suites d'une longue maladie.

Le programme des obsèques est établi comme suit :
- Sortie du corps à 15h00 à SAAF le vendredi 11/08/2023 et veillée.
- Levée du corps samedi 12/08/2023 à 09h00 et inhumation à Mindoumbé. **16086**



Les familles **SOUGOU**, Feu **OLLENDE Sébastien**, Feu **OBAH**, Feu **SINGA**, Feu **FOUSSANDJOGO NDOUOLO Marc**, Feu **OYANGA**, Feu **NGWENGWE**, **KAMA**, les clans **Eta'a**, **Okama**, **Mpani** et alliés ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, petit-fils **OLLENDE Frédéric**, survenu à Libreville le 31 juillet 2023.

Le programme des obsèques est établi comme ce qui suit :
Vendredi 11.08.2023 : exposition du corps à Casep-Ga de 13h00 à 15h00
Samedi 12.08.2023 :
Départ du corps sur Franceville par voie terrestre. **16096**



Les clans : **DIBUR KUMB n'OVEMBI** et **NDINGUI MOMBOU** ; La famille **MOUIRI Maurice**, Madame **DOUFILOU Hélène**, la Descendance **MOUIRI MAPANGOU** et alliés, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur gendre et beau-frère **Monsieur NTOUTOUME Christian Raymond**, survenu le samedi 5 août 2023 à Libreville.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **16097**

CONDOLÉANCES

LA POSTE S.A



LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA POSTE S.A, LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT, LES CONSEILLERS ET L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA POSTE S.A, TRES TOUCHES PAR LE DECES SURVENU A LIBREVILLE LE 17 JUILLET 2023, DE MONSIEUR **ENGOGHA ASSOUMOU LEON**, CONTRÔLEUR DE CAISSES

ACTIVITÉS FINANCIÈRES KANGO, PRESENTENT A SON EPOUSE, SES ENFANTS, AINSI QU'A TOUTE LA FAMILLE EPLOREE, LEURS CONDOLEANCES LES PLUS ATTRISTEES ET LES ASSURENT DE LEUR SOUTIEN MORAL EN CETTE PENIBLE EPREUVE. **16037**

CAISTAB



Le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux, les Conseillers, les Directeurs et l'ensemble du personnel, ayant appris le décès survenu à Akanda le 26/07/2023, de Monsieur **PAMBOU KWENDY**, père de Madame Reine Ursule **DOUTSONA PAMBOU**, leur collaboratrice, présentent à cette dernière leurs condoléances et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse

épreuve. **16066**

CAISTAB



Le Président du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux, les Conseillers, les Directeurs et l'ensemble du personnel, ayant appris le décès survenu à Libreville le 01/08/2023, de Monsieur **Martial NGANDIMA**, leur collaborateur, présentent à la famille éplorée leurs sincères condoléances et l'assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve. **16067**